

PORTRAIT AGROALIMENTAIRE

DE LA **MRC DE LA MATANIE**



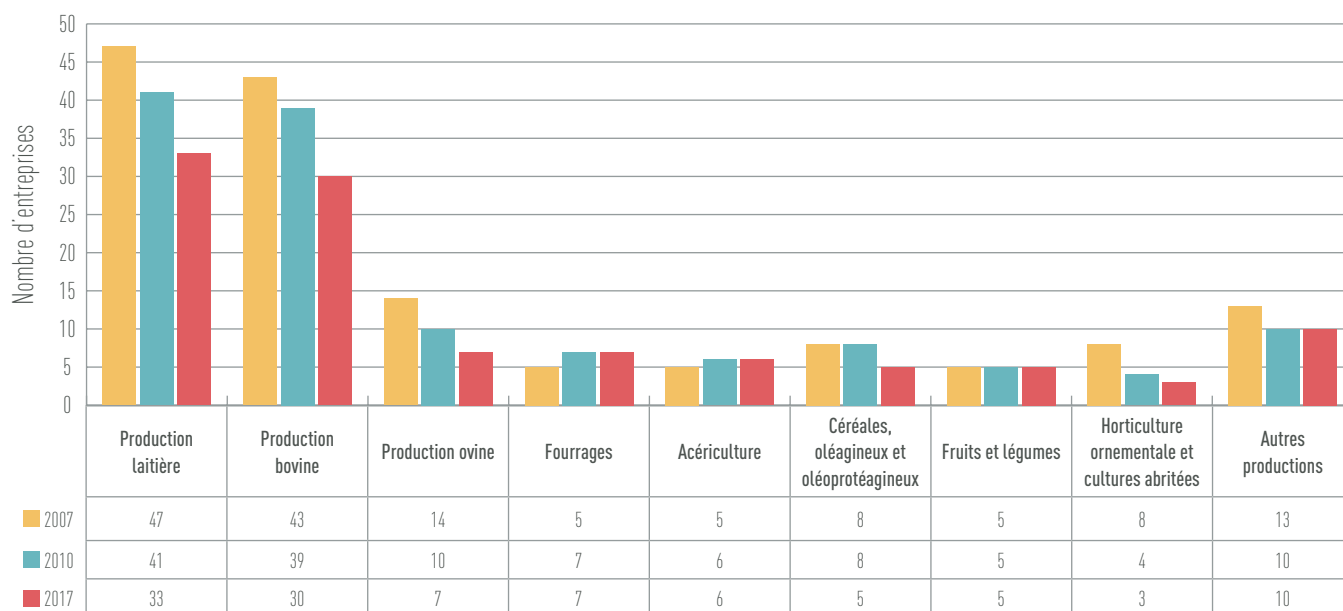
L'AGROALIMENTAIRE

DANS LA MRC DE LA MATANIE

La Matanie est la MRC ayant connu la baisse la plus importante en ce qui concerne le nombre d'entreprises agricoles, celui-ci passant de 130 en 2010 à 106 en 2017, une diminution de 18 %. Alors que l'acériculture, la production de fourrages ainsi que celle des fruits et des légumes sont demeurées stables durant cette période, l'ensemble des autres secteurs a connu une baisse du nombre d'entreprises. À l'image d'autres MRC, les secteurs des grandes cultures et de la production ovine ont connu des diminutions considérables du nombre d'entreprises avec une baisse de 38 % et de 30 % par rapport à 2010.

L'agriculture de La Matanie se définit fortement par ses productions animales. En effet, les productions laitière (33 entreprises), bovine (30) et ovine (7) représentent 66 % du total des entreprises de cette MRC.

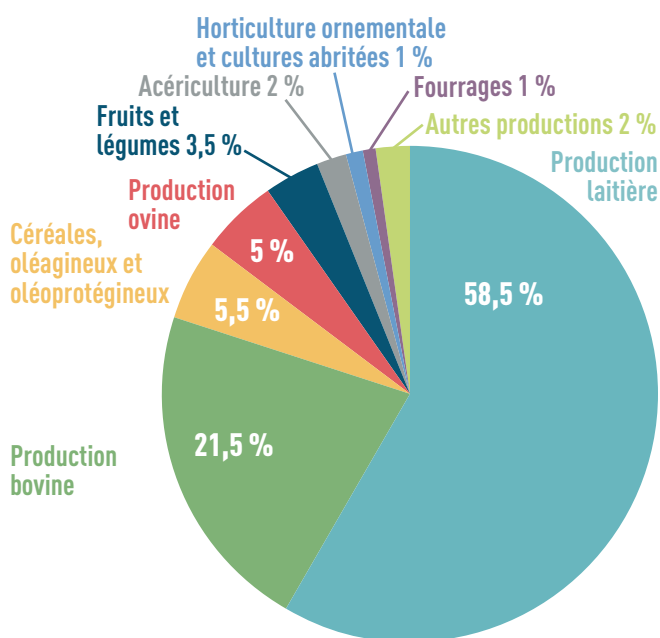
FIGURE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES DANS LA MRC DE LA MATANIE SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

Malgré la croissance importante des revenus générés par le secteur agricole à l'échelle du territoire bas-laurentien, les revenus dans La Matanie sont demeurés stables entre 2010 et 2017. La croissance est de l'ordre de 1 % pour La Matanie, alors que pour le Bas-Saint-Laurent, cette augmentation se situe à 24 %. En revanche, certains secteurs se sont distingués. Par exemple, la production de fruits et de légumes, la production acéricole et la production laitière présentent une croissance intéressante des revenus avec 33 %, 25 % et 17 % respectivement. Les productions laitière (13,7 M\$) et bovine (5 M\$) représentent à elles seules 80 % des revenus agricoles de cette MRC. Par contre, le secteur des céréales, des oléagineux et des oléoprotéagineux a connu une baisse de revenus importante de l'ordre de 32 % depuis 2010.

FIGURE 2 : RÉPARTITION (%) DES REVENUS AGRICOLES BRUTS SELON LES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LA MRC DE LA MATANIE EN 2017



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

TABEAU 1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES REVENUS AGRICOLES SELON LES MUNICIPALITÉS EN 2017

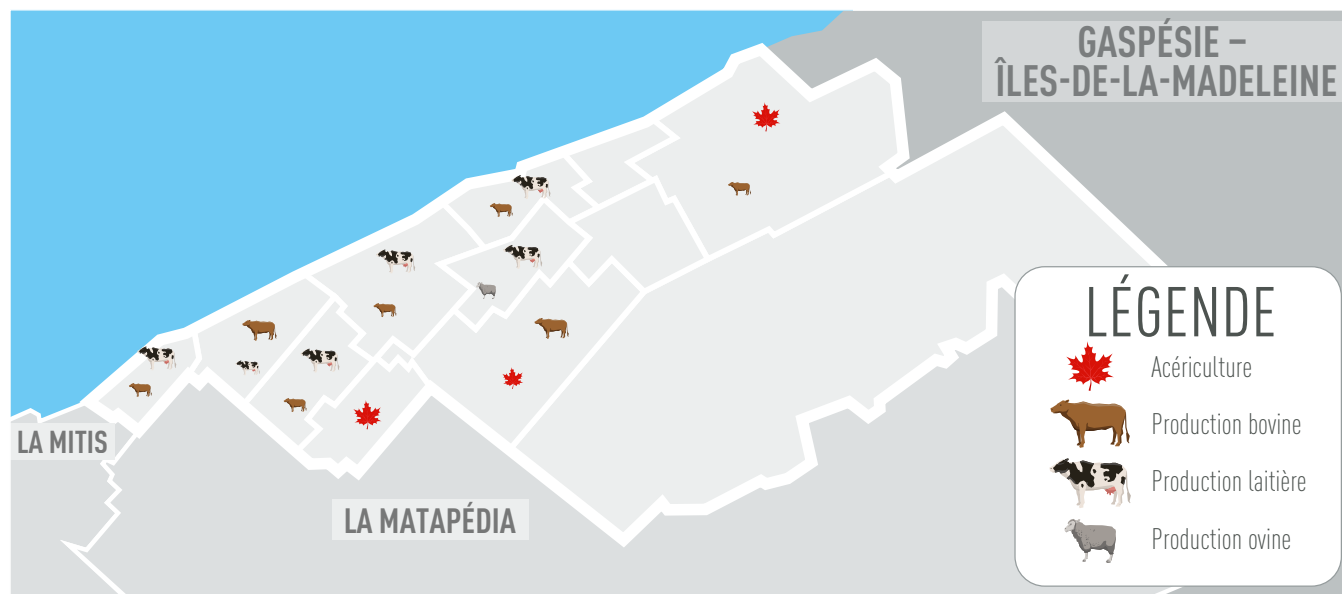
Municipalité	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)	Revenu (M\$)	Pourcentage (%)
Matane	37	35	7	31
Baie-des-Sables	20	19	6	27
Saint-Ulric	17	16	5	20
Saint-Léandre	12	11	3	11
Sainte-Félicité	8	7	1	5
Saint-Adelme	6	6	1	3
Les Méchins	3	6	1	3
Saint-René-de-Matane	2			
Sainte-Paule	1			
Total – La Matanie	106	100	24	100
Revenu moyen par ferme :		221 884 \$		

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

L'agriculture, une activité clé pour la vitalité économique et l'occupation dynamique du territoire de cette MRC, est présente sur l'ensemble du territoire de La Matanie. La municipalité de Matane se démarque avec un total de 37 entreprises à l'intérieur de ses limites. C'est également à cet endroit que la plus grande part des revenus de la MRC sont générés avec 31 % du total, représentant 7 M\$. Cela dit, le revenu moyen par entre-

prise est le plus élevé dans la municipalité de Baie-des-Sables, alors qu'il s'élève à 300 000 \$ par entreprise, principalement du secteur laitier, résultat supérieur au revenu moyen des entreprises de la MRC. Sur le plan régional, La Matanie occupe le septième rang du revenu moyen par ferme avec un total de 221 884 \$, une augmentation de 23 % par rapport à 2010.

FIGURE 3 ACTIVITÉS PRINCIPALES PAR MUNICIPALITÉ POUR LA MRC DE LA MATANIE, SELON LES REVENUS GÉNÉRÉS



LES RESSOURCES

CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES DE LA MRC

Un total de 20 957 personnes habitent la MRC de La Matanie (MAMOT, 2018), dont environ 50 % la ville de Matane. La superficie totale de la MRC est de 331 481 hectares (MAMOT, 2018), dont 51 956 hectares situés en zone agricole, soit environ 16 % de la totalité de la surface territoriale. La zone agricole est exploitée sur environ 43 % de sa superficie. Ces 22 187 hectares exploités représentent 6,7 % de la superficie totale de la MRC. L'occupation du territoire de La Matanie est plus dense sur le littoral, à proximité du fleuve. Ce secteur présente des caractéristiques maritimes, agroforestières et urbaines, alors que l'agriculture côtière et de nombreux villes et villages façonnent le territoire. Plus au sud, les terrasses et les gradins agricoles offrent des terres fertiles et une topographie facilitant les pratiques culturales. Le piémont fait le lien entre les terrasses et le haut-pays, accueillant au passage des vallées, des coteaux et une agriculture sur un territoire plus accidenté. Tout comme pour le haut-pays, le caractère agroforestier est omniprésent. Finalement, à l'extrémité sud du territoire, on trouve le plateau forestier avec son relief vallonné, ses lacs et ses rivières ainsi que les traces d'une agriculture passée. D'un bout à l'autre de la MRC, la rivière Matane trace son chemin et offre des possibilités récréotouristiques et un paysage unique.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

La Matanie ne fait pas exception en ce qui concerne le vieillissement des propriétaires des entreprises. C'est dans cette MRC que l'âge moyen du membre principal est le plus élevé, à près de 55 ans. La diminution importante du nombre d'entreprises de 2010 à 2017 a certainement été influencée par le vieillissement des productrices et des producteurs agricoles et cela pourrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Des femmes occupent le rôle de répondante principale pour 16 entreprises dans La Matanie, ce qui représente 15 % des entreprises de la MRC et 7 % des entreprises dirigées par une femme au Bas-Saint-Laurent.

MAIN-D'ŒUVRE

À l'image du reste de la région, la main-d'œuvre dans La Matanie provient principalement de la famille. Cela dit, 32 entreprises déclarent faire appel à des employés externes, mais principalement en provenance du Québec. On constate une diminution de plus de la moitié du nombre d'entreprises ayant recours à de la main-d'œuvre non familiale dans cette MRC entre 2010 et 2017. Ce résultat peut s'expliquer en partie par la diminution du nombre d'entreprises agricoles.



RELÈVES IDENTIFIÉES ET TRANSFERT D'ENTREPRISE

Dans La Matanie, on dénombre 32 agricultrices ou agriculteurs âgés de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Cette relève établie est répartie dans environ le quart des entreprises de la MRC. L'âge moyen de la relève est de 34 ans.

Quatorze membres de la relève agricole ont acquis des parts dans une entreprise agricole de 2013 à 2017.

Dans La Matanie, les personnes de la relève qui se sont établies au cours des cinq dernières années ont opté majoritairement pour la production laitière. Le secteur de la production bovine a des défis à relever afin d'assurer la pérennité de plusieurs de ses entreprises. Au cours des 5 prochaines années, 20 entreprises prévoient procéder à la vente de leurs actifs, tous secteurs confondus. Parmi celles-ci, huit n'ont pas de relève identifiée (elles n'ont aucune relève ou ne sont pas en mesure de répondre).

TABEAU 2 PROPORTION DES ENTREPRISES DE LA MRC DE LA MATANIE COMPTANT AU MOINS UNE RELÈVE ÉTABLIE, SELON LE SECTEUR DE PRODUCTION

Secteur	Proportion des entreprises avec relève (%)	Âge moyen de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs (ans)	Entreprises sans relève identifiée qui prévoient vendre d'ici cinq ans
Bovins laitiers	39	52	6*
Acériculture	33	51	
Bovins de boucherie	1	57	
Ovins	29	45	
Grandes cultures	20	53	

* Les données ont été combinées pour respecter les règles de confidentialité

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017*, mise à jour de juillet 2018.



LA PRODUCTION

PRODUCTIONS ANIMALES

TABLEAU 3 ÉVOLUTION DU CHEPTEL DES PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE LA MATANIE DE 2004 À 2017

	2004	2007	2010	2017	Bas-Saint-Laurent (2017)	Contribution régionale (2017) (%)
PRODUCTION LAITIÈRE						
Vaches laitières (nombre de têtes)	2 312	2 057	1 965	1 728	39 027	4
Quota détenu (kg MG/jour)	1 476	1 428	1 442	1 785	43 454	4
Production totale (hl)	142 207	136 339	140 826	142 593	3 475 535	4
PRODUCTION BOVINE						
Vaches de boucherie (nombre de têtes)	2 044	2 371	2 227	1 794	14 530	12
Bouvillons semi-finis par an (nombre de têtes)	1 207	544	524	265	5 973	4
Bouvillons finis par an (nombre de têtes)	824	1 547	1 581	766	3 370	23
PRODUCTION PORCINE						
Porcs en engraissement (places-porcs)	1 614	1 514	1 350	12	78 363	0
Truies (nombre de têtes)	0	0	0	11	14 288	0
PRODUCTION OVINE						
Brebis (nombre de têtes)	3 535	4 053	3 773	3 385	39 779	9
Agneaux de lait (nombre de têtes selon la PAEV*)	2 116	2 495	845	1 030	10 315	10
Agneaux légers (nombre de têtes selon la PAEV*)	1 514	2 207	890	430	17 939	2
Agneaux lourds (nombre de têtes selon la PAEV*)	3 600	3 901	3 938	4 786	34 780	14

*PAEV = Production annuelle estimée

Sources : MAPAQ, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2004, 2007, 2010 et 2017*; Institut de la statistique du Québec, 2018; Fédération des producteurs laitiers du Québec, 2018; Les Producteurs de lait du Québec, 2019.

PRODUCTION LAITIÈRE

En comparaison avec les autres MRC de la région, La Matanie compte le plus petit nombre d'entreprises laitières sur son territoire (33), dont trois sont en régie biologique. Environ une entreprise sur trois se consacre à la production laitière. Depuis 2010, le secteur a connu une diminution de 20 % dans cette MRC, ce qui représente la plus grande diminution du Bas-Saint-Laurent. Les revenus laitiers ont progressé de 17 %, atteignant 13,7 M\$ en 2017, soit 58 % des revenus agricoles de la MRC. Le cheptel a connu une baisse importante durant cette même période (12 %), alors que l'on compte, en 2017, 1 728 vaches laitières. Cependant, le nombre de vaches par entreprise a légèrement progressé, passant de 48 à 53. La production totale de lait a été maintenue à 142 593 hectolitres. Les entreprises laitières de La Matanie possèdent 4 % du quota laitier de la région. En moyenne, une entreprise produit 54 kg de matière grasse par jour, ce qui est inférieur à la moyenne régionale qui se situe à environ 67 kg quotidiennement.



PRODUCTION BOVINE

À l'image de la production bovine à l'échelle de la région, on trouve principalement des entreprises spécialisées dans la production vache-veau dans La Matanie. Ces dernières sont au nombre de 9, une diminution de l'ordre de 23 % depuis 2010. En 2017, on compte 33 entreprises déclarant des revenus liés à la production bovine. Pour 30 d'entre elles, il s'agit du revenu principal.

Bien que cette production ait diminué au cours des dernières années, elle demeure la deuxième en importance en ce qui concerne le nombre d'entreprises et les revenus générés (5 M\$), derrière la production laitière. Ces revenus représentent 21 % des revenus agricoles de la MRC (deuxième rang) et 12 % des revenus de cette production pour la région (troisième rang régional). On peut donc constater son importance pour l'agriculture régionale et l'occupation dynamique du territoire dans La Matanie.

Le cheptel dans cette MRC est le quatrième en importance dans la région en ce qui concerne le nombre de vaches (1 794), qui représente 12 % du cheptel bas-laurentien. De 2010 à 2017, ce nombre a diminué de près de 20 %. Quant aux bouvillons finis, plus de 750 sont produits annuellement dans la MRC. Cela correspond à 23 % des bouvillons du Bas-Saint-Laurent, plaçant La Matanie au troisième rang dans la région. Malgré tout, le nombre de bouvillons finis a diminué de plus de 50 % depuis 2010. Une diminution similaire est observable en ce qui a trait aux bouvillons semi-finis.

PRODUCTION OVINE

La production ovine est la quatrième production en importance pour cette MRC, comptabilisant sept entreprises spécialisées, dont la taille moyenne des cheptels, soit 484 brebis, est supérieure à la moyenne régionale (355). Ces entreprises comptabilisent à elles seules 8,5 % du cheptel ovin de la région. À l'image des autres MRC, La Matanie a connu une diminution importante du nombre d'entreprises dans ce secteur, soit 30 % depuis 2010. La production ovine génère 1,2 M\$. Fait à noter, ce secteur présente la moyenne d'âge des propriétaires la moins élevée de la MRC (45 ans).

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

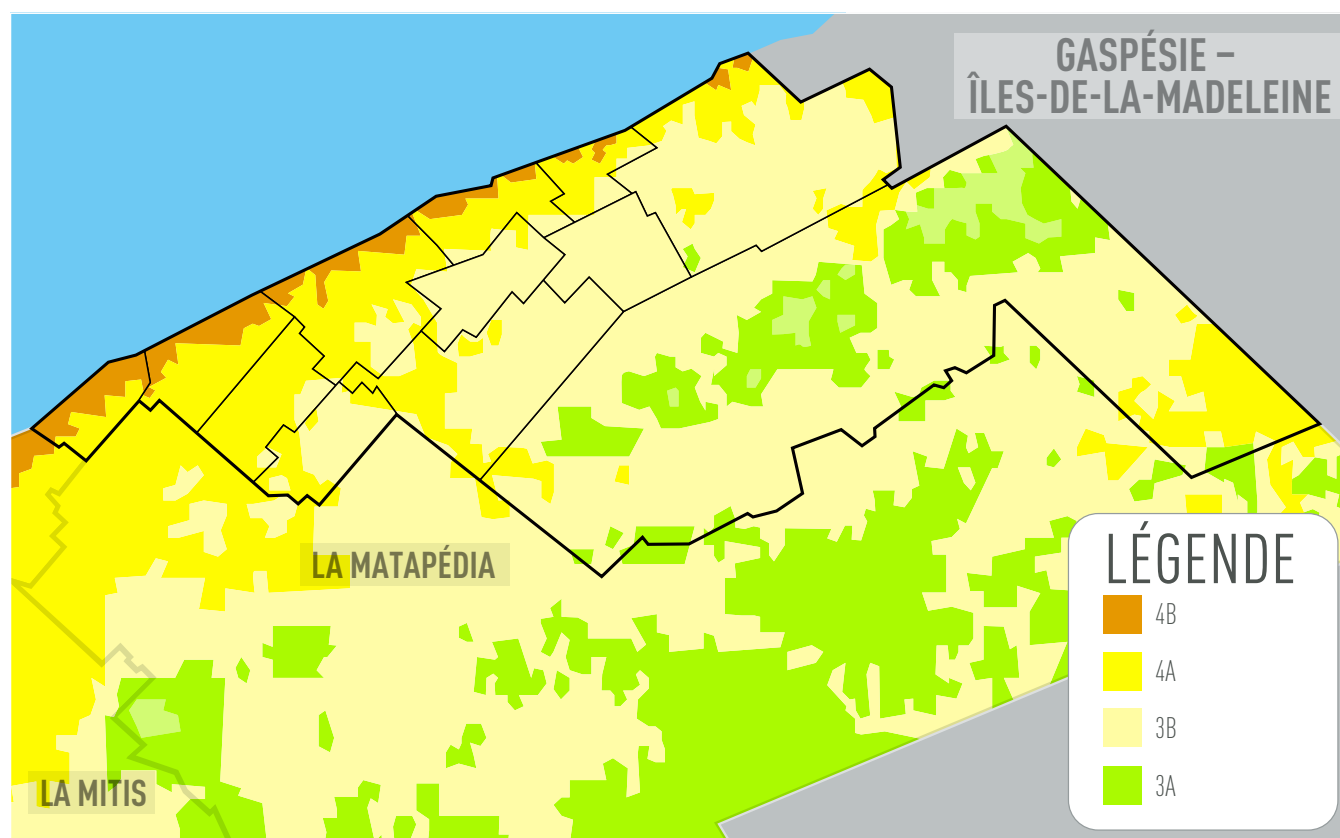
TABLEAU 4 RÉPARTITION DES SUPERFICIES AGRICOLES EN CULTURE DE LA MRC DE LA MATANIE EN 2017

Secteur	Nombre d'entreprises agricoles	Superficies (ha)
FOURRAGES	92	9 506
Foin sec ou ensilage		8 881
Maïs-ensilage		315
Autres		310
PÂTURAGES	54	1 164
CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX	65	2 704
Orge		1 193
Avoine		446
Canola		136
Blé (alimentation humaine)		62
Céréales mélangées		253
Blé (alimentation animale)		330
Soya		0
Maïs-grain		0
Seigle		58
Sarrasin		88
Autres		138
HORTICULTURE ORNEMENTALE ET CULTURES ABRITÉES	8	42
Arbres de Noël		10
Gazon		23
Autres		9
FRUITS	5	19
Raisins (vignes)		13
Bleuets nains		5
Fraises		≤1
Framboises		≤1
Autres		0
LÉGUMES	6	204
Pommes de terre (de table et de semence)		199
Légumes divers		5
AUTRES CULTURES	2	86
SUPERFICIE EN CULTURE		13 725

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.



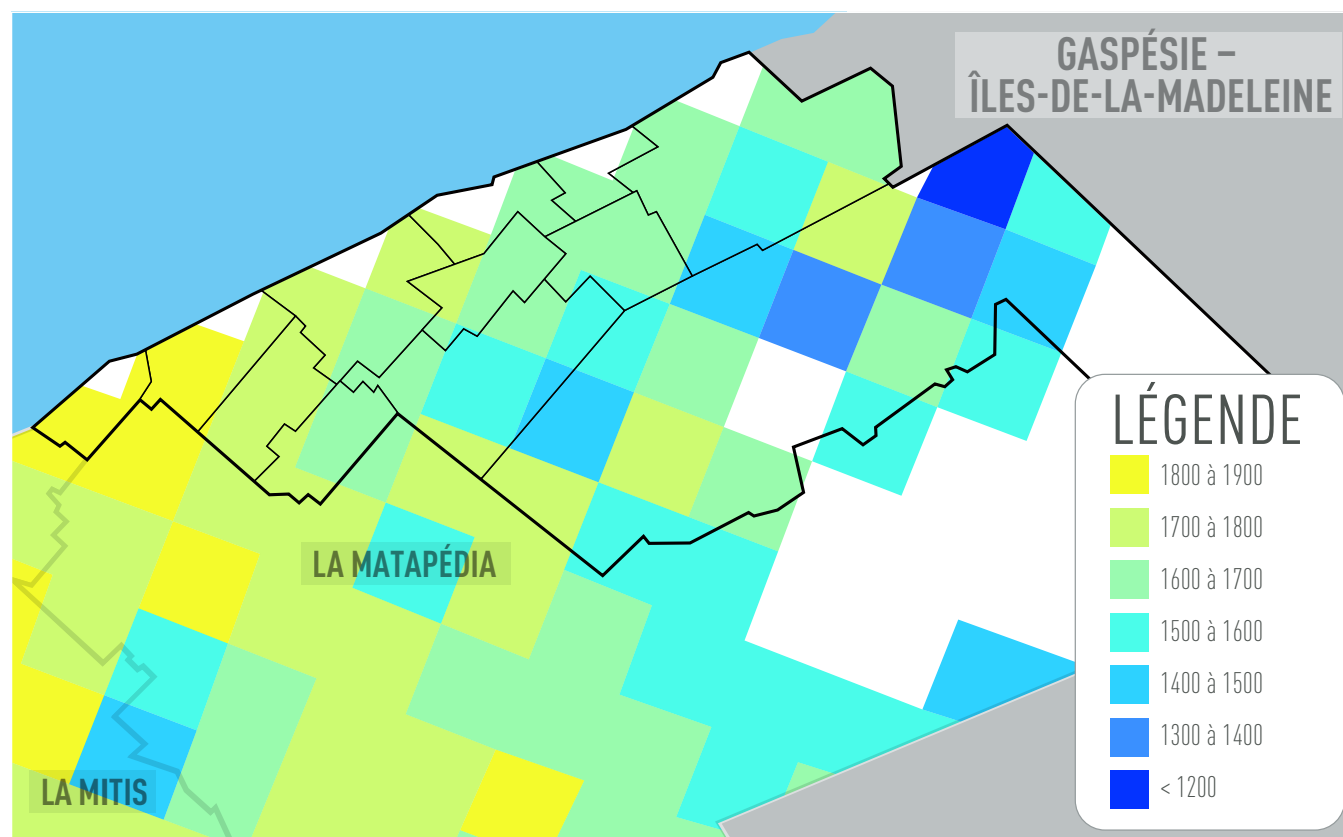
FIGURE 4 ZONES DE RUSTICITÉ¹ DANS LA MRC DE LA MATANIE



¹ Les zones de rusticité des plantes au Canada permettent de décrire les zones les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs basées sur les conditions climatiques moyennes de chaque région. Une vaste gamme de facteurs climatiques sont considérés tels que les températures hivernales minimales, la durée de la période sans gel, les précipitations estivales, les températures maximales, l'enneigement, les pluies de janvier et les vitesses maximales des vents. Les effets de l'altitude sont également pris en compte dans le calcul des zones de rusticité.

À l'échelle du Canada, la carte représente neuf grandes zones de rusticité, réparties entre zéro (la plus rigoureuse) et huit (la moins rigoureuse), incluant une gradation à l'intérieur de chaque zone (p. ex. 4a ou 4 b, 5a ou 5b). En agriculture, on utilise les zones de rusticité pour la sélection des cultivars d'arbres et d'arbustes fruitiers (pommiers, pruniers, vignes, framboisiers, argousiers, etc.) permettant de valider le potentiel d'une culture en fonction des caractéristiques climatiques du territoire.

FIGURE 5 UNITÉS THERMIQUES MAÏS (UTM)² DANS LA MRC DE LA MATANIE.



² Utilisées pour prédire l'arrivée des stades phénologiques durant la saison de croissance, tel que la maturité, les unités thermiques maïs (UTM) permettent également de décrire le potentiel des régions pour la production de maïs puis les exigences thermiques des différents hybrides et cultivars pour atteindre la maturité. Le cumul des UTM est souvent utilisé pour le choix des cultivars de soya, mais il n'a pas été conçu à cet effet.

Le climat frais de La Matanie s'avère un peu plus difficile pour certaines cultures ayant besoin de chaleur. Les productions végétales doivent être judicieusement sélectionnées et certaines cultures horticoles gagnent à être cultivées sous abris.

GRANDES CULTURES ET PRODUCTION FOURRAGÈRE

En 2017, les productrices ou les producteurs de La Matanie cultivaient 8 % des superficies végétales de la région. Celles-ci se répartissent majoritairement entre les céréales, les oléagineux et les oléoprotéagineux (20 %) de même que les fourrages (78 %). Dans cette MRC, 146 entreprises produisent des fourrages, tandis que 65 autres ont des superficies céréalieres qui servent à répondre aux besoins des cheptels.

La production de céréales, d'oléagineux et d'oléoprotéagineux est l'activité principale de cinq entreprises agricoles, une diminution de 38 % par rapport à 2010. Pour sa part, la production fourragère est la principale source de revenus de sept entreprises, un résultat identique à 2010.

Les céréales à paille occupent 87 % des superficies. On remarque une forte augmentation des superficies en canola et en blé depuis 2010. On observe aussi une diversification des cultures sur le territoire de la MRC.

Les revenus générés par les cultures céréalieres représentent 1,3 M\$ \$, soit 6 % des revenus agricoles bruts totaux de la MRC, permettant à ce secteur d'occuper le troisième rang en importance pour la MRC. La partie des cultures fourragères vendues pour le foin de commerce génère 300 000 \$, ce qui équivaut à 1 % des revenus agricoles bruts totaux de la MRC.

HORTICULTURE

Les superficies en cultures légumières et fruitières de La Matanie correspondent respectivement à 18 % et à 9 % des superficies bas-laurentiennes pour ces mêmes cultures. Situation identique à 2010, cinq entreprises font de ces productions leur activité principale. Les deux secteurs combinés génèrent des revenus de 800 000 \$, une augmentation de 33 % par rapport à 2010. Cette croissance des revenus se distingue en comparaison avec le reste de la région. On observe également une augmentation des superficies en pommes de terre dans cette MRC, alors que près de 200 hectares y sont cultivés. D'ailleurs, le tiers (33 %) des superficies en pommes de terre de semence se trouvent dans La Matanie. Les légumes diversifiés occupent cinq hectares excédentaires.

La MRC est en bonne position pour stabiliser ou augmenter ses superficies fruitières, notamment pour l'autocueillette ou d'autres activités agrotouristiques. Il s'agit aussi, malgré son climat plus frais, de la première MRC en importance au Bas-Saint-Laurent pour ce qui est des superficies consacrées à la production viticole.

Huit entreprises déclaraient des superficies en horticulture ornementale ou en cultures abritées en 2017, alors qu'il s'agit de l'activité principale de seulement trois d'entre elles. Ce secteur génère 300 000 \$, ce qui est identique aux résultats de 2010. Ces productions sont exploitées sur 42 hectares, ce qui représente 13 % des surfaces en production ornementale du Bas-Saint-Laurent. Cependant, les superficies consacrées à l'horticulture ornementale ont diminué de 6 % depuis 2010.



PRODUCTION ACÉRICOLE

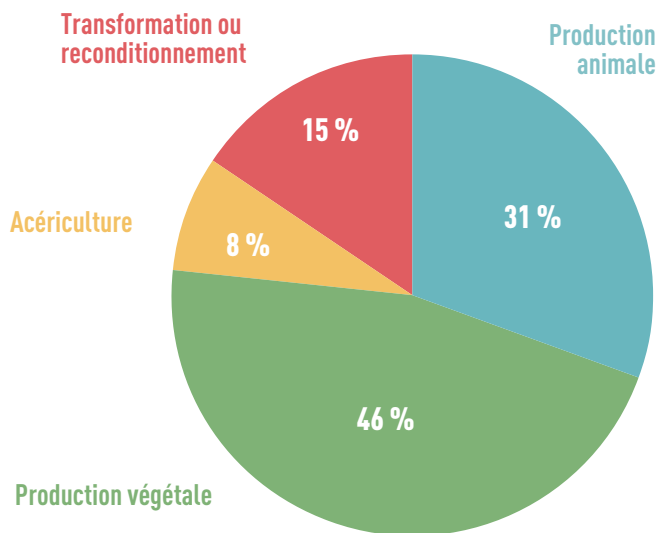
L'acériculture est l'activité principale pour six entreprises. Elle génère des revenus de 500 000 \$, soit environ 2 % des revenus agricoles de la MRC. Il s'agit de la sixième production en importance dans la MRC de La Matanie quant aux revenus. Cette production est celle qui a connu la deuxième plus grande progression dans La Matanie au chapitre des revenus générés, à raison d'une croissance de plus de 25 % de 2010 à 2017. En 2017, ce sont 75 900 entailles en exploitation qui ont été déclarées, soit environ 1 % du total régional. Depuis 2010, le nombre d'entailles exploitées a augmenté de 4 %.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

À l'instar de la majorité des autres MRC du Bas-Saint-Laurent, La Matanie a connu une tendance à la hausse du nombre d'entreprises certifiées biologiques sur son territoire. Cette hausse a été de l'ordre de 30 % entre 2010 et 2017, passant de 10 à 13 entreprises. À l'heure actuelle, la MRC compte près de 5 % des entreprises certifiées biologiques de la région.

La MRC regroupe quelques exploitations laitières biologiques et un élevage de porcs. Toutes les catégories de productions végétales sont présentes sur le territoire, les principales étant les céréales, les oléagineux, les plantes industrielles et les fourrages. La Matanie a également comme particularité d'avoir la seule entreprise de champignons certifiés biologiques du Bas-Saint-Laurent et elle fait partie des quelques MRC ayant une entreprise cultivant des légumineuses certifiées biologiques.

FIGURE 6 DISTRIBUTION (%) DES ENTREPRISES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES DANS LA MRC DE LA MATANIE PAR SECTEUR



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, Portail Bio Québec, 2017.



LA TRANSFORMATION

PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS

La MRC de La Matanie compte 11 entreprises de production-transformation et ce nombre est demeuré stable entre 2010 et 2017. Comme ailleurs au Bas-Saint-Laurent, l'acériculture se démarque des autres secteurs. Cinq entreprises offrent divers types de produits³. À l'échelle régionale, la MRC de La Matanie est celle où la part des revenus provenant du volet transformation pour les entreprises d'agrotransformation est la plus élevée (43 %).

TRANSFORMATEURS

Dix-huit entreprises de transformation alimentaire sont établies dans La Matanie et plus du tiers d'entre elles sont à l'œuvre dans le secteur des poissons et des fruits de mer. Le caractère maritime de cette MRC se distingue aussi à l'échelle régionale : une entreprise sur cinq du secteur des poissons et des fruits de mer s'y trouve. Il faut également souligner la présence d'une charcuterie qui emploie plus de 130 personnes, ce qui en fait une source importante d'emplois et un moteur de développement économique pour la MRC.

³ Une même entreprise peut être comptabilisée dans plus d'un secteur d'activité.



LA COMMERCIALISATION ET L'AGROTOURISME

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Créé en 2013, le marché public de Matane est très dynamique et a permis à plusieurs entreprises de profiter de la mise en marché de proximité et d'avoir un lien plus direct avec la consommatrice ou le consommateur. Environ une dizaine d'entreprises agricoles sont présentes à différents moments au marché. On y trouve aussi d'autres types d'entreprises de transformation telles que des fromageries ou des boulangeries. D'autres modes de mise en marché de proximité sont également exploités, comme la vente à la ferme ou les activités d'autocueillette.

AGROTOURISME

Malgré une baisse du nombre d'entreprises offrant des activités agrotouristiques dans La Matanie, certaines de celles encore présentes bénéficient d'une renommée nationale, ce qui est profitable pour l'ensemble de la MRC et de son secteur agroalimentaire.



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'agriculture prend une place importante qui favorise l'occupation dynamique du territoire. Ce secteur influe grandement sur l'économie et la vitalité de certaines municipalités. Pour cette raison, la MRC s'est dotée en 2018 de la Stratégie de développement du bioalimentaire. Ce document est un outil de planification qui vise le maintien et le développement de l'agriculture à l'échelle de La Matanie. Des budgets supplémentaires ont été attribués à ce secteur pour favoriser l'embauche de personnes-ressources se consacrant à l'agriculture et au soutien d'initiatives propres au secteur agricole.

L'avenir de l'agroalimentaire dans la MRC est parsemé de défis, tels que l'attraction et la rétention de la relève. En ce sens, la reprise des entreprises agricoles sera également un enjeu de taille. La mise en place du service de maillage l'ARTERRE pourra faciliter le transfert non apparenté d'entreprises agricoles et ainsi faciliter le maintien des activités agricoles sur le territoire de la MRC. Avantage distinctif pour celle-ci, le prix des terres est parmi les plus bas au Bas-Saint-Laurent, ce qui est attractif pour la relève.

Les productions fruitières et maraîchères pourraient représenter des occasions de démarrage ou de diversification. Ces produits locaux sont fortement recherchés par les consommateurs; l'offre disponible au marché public ne répond pas à la demande.

Les productions animales présentent également un certain potentiel de développement dans la MRC. Le milieu peut compter sur la présence d'entreprises expérimentées qui se distinguent sur le plan régional. De plus, la disponibilité des terres et le climat sont favorables à la production fourragère, aliment de base pour les ruminants. En vue de redynamiser le secteur agricole, divers projets sont en cours de réalisation, dont un projet pilote d'établissement groupé en production

ovine qui pourrait porter ses fruits dans les prochaines années. Ce projet est basé sur un partenariat entre les différents intervenants du milieu et des entreprises établies sur le territoire afin de bien structurer la démarche et d'en faire un succès reproductible.

L'amélioration de l'offre agrotouristique et du tourisme gourmand représente également un bon potentiel. Attiré par différents attraits à proximité, tel le parc de la Gaspésie, l'achalandage touristique en saison estivale est important. Le passage d'un grand nombre de touristes représente une occasion de diversifier l'offre et les revenus des entreprises agricoles par des activités d'agrotourisme. Un maillage entre les entreprises agrotouristiques et celles qui jouissent d'une forte notoriété, entreprise agricole ou autre (hôtellerie ou attrait touristique, etc.), permettrait de combiner les forces et d'accroître leur visibilité.

Les entreprises de La Matanie peuvent également compter sur la présence d'un lien maritime avec la Côte-Nord. Ce dernier ouvre la porte à la commercialisation quotidienne de produits agricoles destinés à l'alimentation humaine ou animale (fourrages et paille), pour répondre à des besoins de cette région.

Au cours des prochaines années, il sera important de travailler de concert avec les acteurs de l'agroalimentaire afin de promouvoir les possibilités qu'offre La Matanie. Une participation accrue des intervenants du milieu ne pourra qu'être profitable pour le développement de ce secteur qui fait face à d'importants défis depuis quelques années. Une agriculture dynamique est bénéfique sur le territoire en le rendant plus attrayant, tant pour le tourisme que pour ses résidents actuels et futurs.

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Coordination

Hugues Fiola

Recherche et rédaction

Équipe de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Marc Lajoie et Éric Labonté
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-85388-6 (PDF)

